

ATTESTATION DES HÉRITIERS

Lieu : _____ Date : _____

Informations sur le Défunt :

Nom et Prénom : _____

Date et Lieu de Naissance : _____

Date et Lieu de Décès : _____

Dernier Domicile : _____

Déclaration des Héritiers :

Nom et Prénom de l'Héritier 1 : _____

Lien de Parenté : _____

Adresse : _____

Nom et Prénom de l'Héritier 2 : _____

Lien de Parenté : _____

Adresse : _____

Nom et Prénom de l'Héritier 3 : _____

Lien de Parenté : _____

Adresse : _____

Biens et Actifs Hérités :

Description des biens immobiliers :

Le défunt possédait les biens immobiliers suivants, situés en France, et transmis aux héritiers selon les règles légales et testamentaires en vigueur.

Description des biens mobiliers :

Les biens mobiliers comprennent comptes bancaires, valeurs mobilières, véhicules, mobilier, œuvres d'art et autres actifs, dont la liste détaillée est annexée à la présente attestation.

Répartition des Parts :

Conformément au Code civil français, la répartition des parts entre les héritiers est effectuée selon les règles légales. Si un testament ou une donation a été établi, la répartition sera conforme aux dispositions qui en résultent.

Déclarations et Engagements :

Les héritiers déclarent accepter la succession telle que décrite, sans réserve, et s'engagent à respecter les obligations légales liées à la succession, notamment en matière fiscale et administrative.

Informations Complémentaires :

La présente attestation est établie sans date précise et ne préjuge en rien des procédures officielles de succession. Elle est destinée à être utilisée dans le cadre des démarches administratives et légales nécessaires.

Clause 1 – Obligation de confidentialité

Les informations contenues dans cette attestation sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers que dans le cadre légal ou avec le consentement explicite des héritiers.

Clause 2 – Validité

La présente attestation est valable uniquement pour les fins auxquelles elle est destinée et ne remplace pas les actes notariés ou décisions judiciaires.

Clause 3 – Loi applicable et juridiction

Le présent document est soumis au droit français. En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux du lieu de domicile des héritiers ou selon les règles de compétence légale.

Clause 4 – Absence de date

Cette attestation est établie sans mention de date, conformément aux besoins administratifs, et ne saurait être utilisée pour des procédures nécessitant une date officielle.

Clause 5 – Signature des héritiers

L'attestation doit être signée par tous les héritiers mentionnés pour garantir sa validité et son acceptation.

SIGNATURE DE L'HÉRITIER 1

SIGNATURE DE L'HÉRITIER 2

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/attestation-des-heritiers/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.